

Titre	Animer des sessions de formation pour adultes
Prérequis	Compétences dans son domaine professionnel spécifique. Une expérience préalable comme formateur/trice d'adultes est souhaitable. Une pratique de formateur/trice est en principe requise pendant la durée du module.
Compétence globale	En fin de formation, le/la participant-e est capable de préparer, d'animer et d'évaluer des sessions de formation destinées à des adultes dans son domaine professionnel spécifique et sur la base de concepts, de plans de formation et de supports pédagogiques donnés.
Evaluation des acquis	<ol style="list-style-type: none"> 1) Réflexion régulière sur son processus d'apprentissage. 2) Participation active à la formation en groupe (taux de présence: 80% au minimum). 3) Animation et documentation d'une séquence de formation évaluées par les formateurs du module.
Niveau et numéro du module	BFFA-M1 / Module 1 du Brevet fédéral de formateur/formatrice.
Objectifs	<p>Le/La titulaire du certificat du module 1 est capable de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - transférer dans ses actions de formation les lignes directrices, les orientations pédagogiques et les conditions de qualification et de certification de son institution; - analyser les caractéristiques de son public cible et adapter les objectifs d'apprentissage et les critères d'évaluation des acquis au temps à disposition et au mandat reçu; - planifier la démarche didactique et les séquences de formation selon les critères propres à la formation d'adultes et justifier ses choix méthodologiques; - tenir compte, dans ses démarches d'évaluations, de critères pertinents tels que: approche pédagogique, progrès d'apprentissage, climat de travail, possibilités de coopération offertes aux participant-e-s, modes d'intervention des formateurs/trices. - gérer les relations et interactions entre formateur/trice et participant-e-s ainsi qu'entre les participant-e-s eux-mêmes (rôles, conflits, contrat, etc.), - analyser son propre comportement et en tirer les conséquences pour son rôle de formateur/trice.
Reconnaissance	<ol style="list-style-type: none"> 1) Pour obtenir le certificat du module 1 (Certificat FSEA, niveau 1 de qualification), le/la candidat-e doit pouvoir justifier d'une pratique comme formateur/trice avec des adultes d'au moins deux ans et d'au minimum 150 heures. 2) Le certificat du module 1 est une certification partielle pour l'obtention du Brevet fédéral de formateur/formatrice.
Validité du descriptif du module	3 ans